



**DEMANDE D'ACCES AUX INFORMATIONS
RELATIVES A LA SANTE D'UNE PERSONNE**

IDENTITE DU PATIENT

NOM : Prénom :
NOM DE JEUNE FILLE : Date de Naissance :
ADRESSE :

☎ :

IDENTITE DU DEMANDEUR (si différente du patient)

NOM : Prénom :
Qualité du demandeur :
Adresse :

☎ :

POUR L'AYANT DROIT D'UNE PERSONNE DECEDEE :

1 – indiquer **UN des trois motifs** pour lequel ces informations sont demandées :

- Connaître les causes du décès,
Ou
 Défendre la mémoire du défunt,
Ou
 Faire valoir ses droits (droits de l'ayant droit).

2 – préciser **LA RAISON** pour laquelle le motif est invoqué :

Il faut qu'il y ait un lien entre le motif invoqué et la raison pour laquelle l'ayant droit formule sa demande. (Ex : connaître les causes du décès pour clôture d'un dossier assurance vie)
Seuls les éléments de nature à apporter la réponse à la question sont communicables à l'ayant-droit.

.....
.....
.....

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'HOSPITALISATION OU LA
CONSULTATION**

Hospitalisation du au Nom du service :
Consultation le : Nom du Praticien et/ou du Service

MODE DE COMMUNICATION

Veillez cocher la case de votre choix

- Consultation sur place avec remise ou envoi de copies de documents et possibilité d'un accompagnement médical
- Envoi de documents

Veillez indiquer **précisément** les documents que vous souhaitez obtenir :

Dans tous les cas pièces à fournir :

- carte d'identité,
- carte d'identité et livret de famille pour un ayant droit, pour le titulaire de l'autorité parentale sur un mineur,
- carte d'identité et ordonnance prononçant le jugement sur un majeur protégé,
- accord du patient (de l'ayant droit, des parents, du tuteur) en cas de consultation du dossier par un médecin désigné par le demandeur.

Les copies sont établies sur un support analogue à celui utilisé par le professionnel de santé ou sur papier, au choix du demandeur et selon les possibilités de l'établissement.

Elles sont payantes ainsi que les frais d'envoi. (Sur papier : 0,20 €TTC; duplicata de cliché radiologiques : format A4 : 2,39 €TTC; format A3 : 3,61€TTC ; Sur CD.ROM : 4,20 €TTC)

Délais d'accès aux informations :

- au plus tôt après qu'un délai de réflexion de 48H00 ait été observé,
- au plus tard dans les huit jours suivant la réception de la demande, délai porté à deux mois lorsque les informations datent de plus de cinq ans.

Date et signature du patient ou du demandeur

Coulommiers, le

Signature



CENTRE HOSPITAMIER DE COULOMMIERS

SERVICE DES ARCHIVES MEDICALES

BAREME DE REPRODUCTION DES DOCUMENTS ISSUS DU DOSSIER MEDICAL PATIENT

Coût de reproduction des films de radiologie

FORMATS FILMS	Film 20 X 25	Film 28 X 35	Film 35 X 43
PRIX T.T.C. A L'UNITE	1,72 €	2,09 €	2,61 €

Coût de reproduction des documents papier

FORMAT A3 et A4	Photocopie
PRIX T.T.C. A L'UNITE	0,28 €

Coût de reproduction des compact-disques

PRIX T.T.C. A L'UNITE	1,50 €
------------------------------	---------------